

## CAHIER DES CHARGES Actions collectives



Formations sur-mesures financées jusqu'à 100%

- ✓ **AUTOCAD 2D / 3D**
- ✓ **CATIA V5 / V6**
- ✓ **SOLIDWORKS**

### Date limite de retour des offres

Le 07/03/2019, à 11:00

### Contact

Antoinette DARBAS  
Chargée de Projets Formation  
Service Projets, Etudes et Développement  
Email : [adarbas@fafiec.fr](mailto:adarbas@fafiec.fr)

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	1/24

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>OBJET DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DU FAFIEC.....</b>	<b>3</b>
2.1	LES MISSIONS DU FAFIEC .....	3
2.2	LA COMMISSION PARITAIRE ACTIONS COLLECTIVES NATIONALES (ACN) .....	3
2.3	DEFINITION D'UNE ACTION COLLECTIVE NATIONALE (ACN).....	4
<b>3</b>	<b>CONTEXTE ET FINALITES.....</b>	<b>4</b>
3.1	CONTEXTE DE LA COMMANDE .....	4
3.2	RESULTATS ATTENDUS .....	5
3.3	ENTREPRISES ET POPULATIONS CONCERNEES .....	5
<b>4</b>	<b>ARCHITECTURE ET CONTENUS DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE AUTOCAD 2D/3D .....</b>	<b>6</b>
4.1	ARCHITECTURE DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE .....	6
4.2	CONTENUS DES FORMATIONS.....	6
4.3	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE RETENUES PAR LE FAFIEC.....	7
<b>5</b>	<b>ARCHITECTURE ET CONTENUS DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE CATIA V5/V6.....</b>	<b>8</b>
5.1	ARCHITECTURE DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE .....	8
5.2	CONTENUS DES FORMATIONS.....	8
5.3	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE RETENUES PAR LE FAFIEC.....	11
<b>6</b>	<b>ARCHITECTURE ET CONTENUS DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE SOLIDWORKS.....</b>	<b>11</b>
6.1	ARCHITECTURE DE L'ACTION COLLECTIVE NATIONALE .....	11
6.2	CONTENUS DES FORMATIONS.....	12
6.3	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE RETENUES PAR LE FAFIEC.....	14
<b>7</b>	<b>ATTENDUS FORMULES A L'EGARD DES ORGANISMES CANDIDATS.....</b>	<b>15</b>
7.1	REFERENCES DE L'ORGANISME.....	15
7.2	REPOSE DE L'ORGANISME .....	15
7.3	MODALITES DE FORMATION ELIGIBLES .....	15
7.4	METHODES PEDAGOGIQUES PRIVILEGIEES.....	16
7.5	METHODES D'EVALUATION PRECONISEES.....	17
7.6	PROFIL DES INTERVENANTS PROPOSES PAR L'ORGANISME .....	17
7.7	CAPACITES DE L'ORGANISME A DEPLOYER LES ACTIONS .....	17
7.8	COHERENCE DE LA PROPOSITION FINANCIERE.....	18
<b>8</b>	<b>PROCEDURE DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>18</b>
8.1	FORMAT DE REPOSE .....	18
8.2	CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES ET DATE LIMITE DE RECEPTION .....	20
8.3	CALENDRIER PREVISIONNEL.....	21
8.4	MODALITES DE SELECTION DES ORGANISMES CANDIDATS.....	21
<b>9</b>	<b>CONTRACTUALISATION AVEC LES ORGANISMES SELECTIONNES.....</b>	<b>22</b>
9.1	MODALITES DE CONVENTIONNEMENT .....	22
9.2	ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE DEFINIS DANS LA CONVENTION DE PARTENARIAT .....	22
<b>10</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>24</b>

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	2/24

## 1 Objet de la Consultation

La présente consultation a pour objet la sélection de prestataires dans le cadre du renouvellement des Actions Collectives Nationales :

- ✓ **AUTOCAD 2D/3D**
- ✓ **CATIA V5/V6**
- ✓ **SOLIDWORKS**

**Les organismes candidats pourront répondre sur tout ou partie de ces Actions Collectives Nationales.**

Les éléments clés de la consultation sont contenus dans le présent cahier des charges qui précise, notamment, les attendus vis-à-vis des formations à mettre en œuvre et les modalités de réponse des prestataires qui souhaiteraient se porter candidat.

## 2 Présentation du Fafiec

### 2.1 Les missions du Fafiec

Le Fafiec est l'Opérateur de compétences (OPCO) **des Métiers de l'Ingénierie, du Numérique, des Etudes, du Conseil et des Métiers de l'Evènement** (IDCC 1486). Le Fafiec est géré de manière **paritaire** par un Conseil d'Administration représentant les employeurs et les salariés de la Branche :

- CINOV et SYNTEC, pour le collège Employeur
- CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO, pour le collège Salarié

Les actions du Fafiec se placent résolument dans une démarche globale liant formation, développement des compétences et emploi au bénéfice de 66 050 entreprises et de 846 535 salariés, dans un contexte d'évolution constante des technologies et de mondialisation des marchés.

Le Fafiec met notamment en œuvre des actions collectives de formation conformément aux besoins exprimés par les entreprises de la branche et en fonction des orientations données par les instances paritaires, notamment la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du Fafiec : [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)

### 2.2 La Commission Paritaire Actions Collectives Nationales (ACN)

Emanation du Conseil d'Administration du Fafiec, la Commission est en charge du pilotage et du contrôle des Actions Collectives mises à disposition des adhérents du Fafiec. Elle est composée de représentants des organisations syndicales de salariés et de représentants patronaux en nombres égaux. Elle a également pour objectif d'éclairer les décisions de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	3/24

(CPNEFP) de la Branche sur ce sujet. La Commission se réunit régulièrement au cours de l'année et bénéficie du soutien des équipes du Fafiec dans la gestion du dispositif Actions Collectives et la mise en œuvre des décisions actées.

## 2.3 Définition d'une Action Collective Nationale (ACN)

Une Action Collective Nationale est une formation conçue et déployée par la Branche à l'attention des entreprises adhérentes au Fafiec. Son objectif est d'inciter les entreprises à former leurs collaborateurs sur des sujets innovants ou identifiés comme particulièrement stratégiques par la Branche. Les adhérents du Fafiec bénéficient d'un financement spécifique dans la limite des fonds disponibles.

## 3 Contexte et Finalités

### 3.1 Contexte de la Commande

Le Fafiec renouvelle les Actions Collectives Nationales suivantes :

- ✓ **OUTILS DE CONCEPTION 2D/3D (Autocad, Revit, Inventor)**
- ✓ **CATIA V5/V6 Energie, Industrie, Transport**
- ✓ **SOLIDWORKS**

L'Action Collective AUTOCAD (LT & 3D) a été créée en 2013. Les premiers résultats de cette ACN ont conduit en septembre 2015, les Partenaires Sociaux à élargir cette filière à d'autres logiciels que sont Revit et Inventor ; et par la même occasion renommer l'ACN **OUTILS DE CONCEPTION 2D/3D (Autocad, Revit, Inventor)**. Aujourd'hui les Partenaires Sociaux souhaitent revenir à la commande initiale et proposer une action de formation spécifique aux logiciels Autocad. En effet, on relève que près de 65% des stagiaires ayant suivi l'ACN OUTILS DE CONCEPTION 2D/3D (Autocad, Revit, Inventor) en 2018, ont suivi un module sur les logiciels Autocad (LT & 3D). D'autre part, l'outil Revit qui représente le deuxième logiciel le plus demandé sur cette ACN (28% des stagiaires), est désormais rattaché à l'ACN « BIM – Modélisation numérique de la construction ».

L'Action Collective **CATIA V5/V6 Energie, Industrie, Transport** a été créée en 2014 lorsque les Partenaires sociaux ont demandé à fusionner trois ACN existantes depuis 2008 qui sont : « CATIA V5 Automobile », « CATIA V5 Aéronautique » et « CATIA - Projets nucléaires et industriels ». Cette ACN a formé plus de 180 stagiaires en 2018.

L'Action Collective **SOLIDWORKS** créée en 2009, puis réactualisée en 2014 a formé quant à elle, plus de 300 stagiaires en 2018. Elle s'appuie sur les résultats de l'étude de l'Observatoire Paritaire des Métiers du Numérique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil (OPIIEC) sur « *Les métiers de l'Ingénierie nucléaire* ».

Le 16 mai 2018, l'Etude OPIIEC sur « *Le devenir des métiers et des emplois dans la Branche du numérique, de l'ingénierie, des études et du conseil face à la transformation numérique de l'industrie* » est venue confirmer les besoins en formation des salariés de la branche sur les logiciels CAO/ DAO. Elle précise que les formations en CAO/DAO les plus demandées par les salariés de la Branche sont les formations aux logiciels Autocad, Catia et SolidWorks.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	4/24

Dans ce contexte, les Partenaires sociaux ont souhaité une réactualisation par appel d'offres de ces trois Actions Collectives Nationales dont les intitulés deviennent :

- ✓ **AUTOCAD 2D/3D**
- ✓ **CATIA V5/V6**
- ✓ **SOLIDWORKS**

**Les organismes candidats pourront répondre sur tout ou partie de ces Actions Collectives.**

## 3.2 Résultats attendus

Les finalités et résultats attendus des ACN « **AUTOCAD 2D/3D** », « **CATIA V5/V6** » et « **SOLIDWORKS** » sont les suivants :

- ✓ Renforcer et pérenniser l'activité des entreprises de la Branche et plus particulièrement celle des bureaux d'études.
- ✓ Leurs permettre de répondre aux demandes des donneurs d'ordre.
- ✓ Renforcer l'employabilité des salariés de la Branche.

## 3.3 Entreprises et populations concernées

Les entreprises concernées par les Actions Collectives Nationale « **AUTOCAD 2D/3D** », « **CATIA V5/V6** » et « **SOLIDWORKS** » sont des sociétés relevant du champ d'application de la Convention Collective n°1486, cotisant au Fafiec et à jour du versement de leurs contributions formation auprès du Fafiec. Plus particulièrement elles concerneront les sociétés du secteur de l'Ingénierie.

A titre d'exemples, et selon les modules, les salariés de la Branche concernés par ces ACN pourront notamment être les suivants :

- Ingénieurs d'études,
- Techniciens,
- Dessinateurs,
- Projeteurs,
- ...

**Le prestataire devra préciser pour chacun des modules proposés le public visé.**

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	5/24

## 4 Architecture et contenus de l'Action Collective Nationale AUTOCAD 2D/3D

### 4.1 Architecture de l'Action Collective Nationale

La présente consultation porte sur 4 modules :

- ✓ **Module 1 : Autocad Initiation**
- ✓ **Module 2 : Autocad perfectionnement**
- ✓ **Module 3 : Autocad LT Initiation**
- ✓ **Module 4 : Autocad LT perfectionnement**

Les modules s'inscrivent dans une logique de progression pédagogique et les organismes sélectionnés devront s'assurer de l'orientation des bénéficiaires en fonction des compétences détenues et des parcours déjà réalisés.

Les organismes candidats sur l'ACN « AUTOCAD 2D/3D » devront **obligatoirement** répondre à l'ensemble des modules présentés dans l'architecture décrite ci-dessus.

Ils pourront en plus, proposer des modules optionnels, complémentaires à l'architecture décrite dans le présent cahier des charges. Dans ce cas, ils devront présenter une réponse explicite et argumentée quant à la cohérence de son architecture et au choix des parcours proposés, appuyée par des données quantitatives et qualitatives.

Les organismes de formation devront préciser sur chacun des modules la version du logiciel proposé.

### 4.2 Contenus des formations

Le prestataire devra proposer des programmes de formation conformes et détaillés, répondant aux objectifs de formation indiqués ci-dessous ainsi qu'aux problématiques des sociétés de la Branche.

Les objectifs de formation, prérequis et durées mentionnés ci-dessous sont indicatifs et devront être déclinés en objectifs pédagogiques, contenus spécifiques et moyens mobilisés pour chaque module.

#### ✓ **Module 1 : Autocad initiation**

##### **Objectifs de formation**

A l'issue de ce module le stagiaire devra connaître les concepts de bases du logiciel Autocad et produire des dessins.

##### **Prérequis**

Connaissance de l'environnement Windows.

##### **Durées**

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 3 à 5 jours.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	6/24

## ✓ Module 2 : Autocad perfectionnement

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités du logiciel Autocad et réaliser des modélisations avancées.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Autocad initiation » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 3 : Autocad LT initiation

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra connaître et manipuler les concepts de bases du logiciel Autocad LT.

### Prérequis

Connaissance de l'environnement Windows.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 4 : Autocad LT perfectionnement

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire sera en capacité de produire tout ou partie de livrables.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Autocad LT initiation » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## 4.3 Conditions de mise en œuvre retenues par le Fafiec

### 4.3.1 Durée des journées de formation

Le Fafiec prévoit une durée fixe de 7 heures par journée de formation.

Toute journée proposée sur une durée différente devra être argumentée au sein de la proposition pédagogique et ne sera retenue que sous réserve de la validation par le Fafiec des conditions exceptionnelles présentées par l'organisme candidat.

### 4.3.2 Déroulement des actions de formation

Les actions collectives doivent se dérouler sur les horaires habituels de travail des salariés, y compris pour les heures de formation dispensées à distance.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	7/24

### 4.3.3 Préconisation sur les seuils de stagiaires

Pour chacun des modules, le Fafiec préconise :

- un seuil minimum de 5 stagiaires pour ouvrir une session de formation.
- un plafond de 12 stagiaires par session.

Une tolérance peut toutefois être mise en œuvre pour certains modules qui, compte tenu de leur niveau d'expertise, pourront s'ouvrir dès l'atteinte de 4 stagiaires minimum. L'organisme candidat devra préciser les modules concernés et motiver son positionnement.

---

## 5 Architecture et contenus de l'Action Collective Nationale CATIA V5/V6

---

### 5.1 Architecture de l'Action Collective Nationale

La présente consultation porte sur 8 modules :

- ✓ **Module 1: Les fondamentaux de CATIA V5**
- ✓ **Module 2: Pièces complexes**
- ✓ **Module 3: Assemblages complexes**
- ✓ **Module 4 : Mises en plan avancées**
- ✓ **Module 5 : Surfacing**
- ✓ **Module 6 : Cinématique**
- ✓ **Module 7 : Electrique**
- ✓ **Module 8 : Prise en main de CATIA V6**

Les modules s'inscrivent dans une logique de progression pédagogique et les organismes sélectionnés devront s'assurer de l'orientation des bénéficiaires en fonction des compétences détenues et des parcours déjà réalisés.

Les organismes candidats sur l'ACN « CATIA V5/V6 » devront **obligatoirement** répondre à l'ensemble des modules présentés dans l'architecture décrite ci-dessus.

Ils pourront en plus, proposer des modules optionnels, complémentaires à l'architecture décrite dans le présent cahier des charges, ou regrouper certains d'entre eux. Dans ce cas, ils devront présenter une réponse explicite et argumentée quant à la cohérence de son architecture et au choix des parcours proposés, appuyée par des données quantitatives et qualitatives.

Les organismes de formation devront préciser sur chacun des modules la version du logiciel proposé.

### 5.2 Contenus des formations

Le prestataire devra proposer des programmes de formation conformes et détaillés, répondant aux objectifs de formation indiqués ci-dessous ainsi qu'aux problématiques des sociétés de la Branche.

Les objectifs de formation, prérequis et durées mentionnés ci-dessous sont indicatifs et devront être déclinés en objectifs pédagogiques, contenus spécifiques et moyens mobilisés pour chaque module.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	8/24



## ✓ Module 1 : Les fondamentaux de CATIA V5

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra connaître les concepts de bases du logiciel CATIA V5, se familiariser avec la modélisation 3D des pièces, et maîtriser la gestion de fichiers.

### Prérequis

Avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows et une culture en CAO.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 4 à 5 jours.

## ✓ Module 2 : Pièces complexes

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées de CATIA V5 pour la création de pièces complexes : menu Part Design.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de CATA V5 » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 3 : Assemblages complexes

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées de CATIA V5 pour la conception d'assemblages complexes : menu Assembly Design.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de CATA V5 » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 4 : Mises en plan avancées

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités avancées de CATIA V5 pour la réalisation de mises en plan avancées : menu Drafting.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de CATA V5 » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	9/24

## ✓ Module 5 : Surfacing

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées Surfacing de CATIA V5 : conception et modélisation Surfacing avancées.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de CATIA V5 » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 6 : Cinématique

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées de CATIA V5 pour créer, modifier et analyser des animations cinématiques : menu DMU Kinematics.

### Prérequis

Avoir une bonne connaissance du logiciel CATIA.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 7 : Electrique

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra être capable de créer et modéliser des harnais électriques.

### Prérequis

Avoir une bonne connaissance du logiciel CATIA.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

## ✓ Module 8 : Prise en main de CATIA V6

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra connaître les fonctionnalités de bases de CATIA V6 et maîtriser le travail collaboratif.

### Prérequis

Avoir une bonne pratique du logiciel CATIA.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 3 à 4 jours.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	10/24

## 5.3 Conditions de mise en œuvre retenues par le Fafiec

### 5.3.1 Durée des journées de formation

Le Fafiec prévoit une durée fixe de 7 heures par journée de formation.

Toute journée proposée sur une durée différente devra être argumentée au sein de la proposition pédagogique et ne sera retenue que sous réserve de la validation par le Fafiec des conditions exceptionnelles présentées par l'organisme candidat.

### 5.3.2 Déroulement des actions de formation

Les actions collectives doivent se dérouler sur les horaires habituels de travail des salariés, y compris pour les heures de formation dispensées à distance.

### 5.3.3 Préconisation sur les seuils de stagiaires

Pour chacun des modules, le Fafiec préconise :

- un seuil minimum de 5 stagiaires pour ouvrir une session de formation.
- un plafond de 12 stagiaires par session.

Une tolérance peut toutefois être mise en œuvre pour certains modules qui, compte tenu de leur niveau d'expertise, pourront s'ouvrir dès l'atteinte de 4 stagiaires minimum. L'organisme candidat devra préciser les modules concernés et motiver son positionnement.

---

## 6 Architecture et contenus de l'Action Collective Nationale SOLIDWORKS

---

### 6.1 Architecture de l'Action Collective Nationale

La présente consultation porte sur 9 modules :

- ✓ **Module 1 : Les fondamentaux de SolidWorks**
- ✓ **Module 2 : Pièces et assemblages avancés**
- ✓ **Module 3 : Mises en plan avancées**
- ✓ **Module 4 : Surfaces avancées**
- ✓ **Module 5 : Simulation**
- ✓ **Module 6 : Systèmes électriques**
- ✓ **Module 7 : Tuyaux et tubes**
- ✓ **Module 8 : Tôlerie**
- ✓ **Module 9 : Constructions mécano-soudées**

Les modules s'inscrivent dans une logique de progression pédagogique et les organismes sélectionnés devront s'assurer de l'orientation des bénéficiaires en fonction des compétences détenues et des parcours déjà réalisés.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	11/24

Les organismes candidats sur l'ACN « SOLIDWORKS » devront **obligatoirement** se positionner sur l'ensemble des modules présentés dans l'architecture décrite ci-dessus.

Ils pourront en plus, proposer des modules optionnels, complémentaires à l'architecture décrite dans le présent cahier des charges, ou regrouper certains d'entre eux. Dans ce cas, ils devront présenter une réponse explicite et argumentée quant à la cohérence de son architecture et au choix des parcours proposés, appuyée par des données quantitatives et qualitatives.

Les organismes de formation devront préciser sur chacun des modules la version du logiciel proposé.

## 6.2 Contenus des formations

Le prestataire devra proposer des programmes de formation conformes et détaillés, répondant aux objectifs de formation indiqués ci-dessous ainsi qu'aux problématiques des sociétés de la Branche.

Les objectifs de formation, prérequis et durées mentionnés ci-dessous sont indicatifs et devront être déclinés en objectifs pédagogiques, contenus spécifiques et moyens mobilisés pour chaque module.

### ✓ Module 1 : Les fondamentaux de SolidWorks

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra connaître les concepts de bases du logiciel SolidWorks, produire des pièces et créer de simples mises en plan de pièces mécaniques et d'assemblages et maîtriser la gestion de fichiers.

#### Prérequis

Avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows et une culture en CAO.

#### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 4 à 5 jours.

### ✓ Module 2 : Pièces et assemblages avancés

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées de SolidWorks pour la modélisation de pièces à corps multiples et la conception d'assemblages complexes.

#### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

#### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 4 à 5 jours.

### ✓ Module 3 : Mise en plan avancées

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités avancées de SolidWorks pour la création de mises en plan avancées.

#### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	12/24

## Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 1 à 2 jours.

### ✓ Module 4 : Surfaces avancées

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra maîtriser les fonctions avancées de surfaces du logiciel SolidWorks : méthodes Hybride, Volumique et Surfacique.

#### Prérequis

Avoir suivi le module de formation « Pièces et assemblages avancés » ou avoir les connaissances équivalentes.

## Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

### ✓ Module 5 : Simulation

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module, le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités de bases de « SolidWorks Simulation ». Il devra être capable d'analyser et d'évaluer le comportement des pièces et assemblages dans des conditions opérationnelles réelles.

#### Prérequis

Avoir une bonne connaissance du logiciel SolidWorks.

## Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

### ✓ Module 6 : Systèmes électriques

#### Objectifs de formation :

A l'issue de ce module, le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités de « SolidWorks Routing » et être capable de créer, modifier et gérer des circuits électriques.

#### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

## Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

### ✓ Module 7 : Tuyaux et tubes

#### Objectifs de formation

A l'issue de ce module, le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités de « SolidWorks Routing » et être capable de créer, modifier et gérer des circuits de tuyauterie et de tubage.

#### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

## Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 2 à 3 jours.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	13/24

## ✓ Module 8 : Tôlerie

### Objectifs de formation :

A l'issue de ce module, le stagiaire devra maîtriser les fonctionnalités avancées du logiciel d'automatisation de la conception mécanique de SolidWorks et être capable de concevoir et modéliser des pièces de tôlerie.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 1 à 2 jours.

## ✓ Module 9 : Constructions mécano-soudées

### Objectifs de formation

A l'issue de ce module le stagiaire devra être capable de créer des structures soudées avec des éléments mécano-soudés standard.

### Prérequis

Avoir suivi la formation « Les fondamentaux de SolidWorks » ou avoir les connaissances équivalentes.

### Durées

Les durées conseillées, mais non imposées, pour les formations liées à ce module sont de 1 à 2 jours.

## 6.3 Conditions de mise en œuvre retenues par le Fafiec

### 6.3.1 Durée des journées de formation

Le Fafiec prévoit une durée fixe de 7 heures par journée de formation.

Toute journée proposée sur une durée différente devra être argumentée au sein de la proposition pédagogique et ne sera retenue que sous réserve de la validation par le Fafiec des conditions exceptionnelles présentées par l'organisme candidat.

### 6.3.2 Déroulement des actions de formation

Les actions collectives doivent se dérouler sur les horaires habituels de travail des salariés, y compris pour les heures de formation dispensées à distance.

### 6.3.3 Préconisation sur les seuils de stagiaires

Pour chacun des modules, le Fafiec préconise :

- un seuil minimum de 5 stagiaires pour ouvrir une session de formation.
- un plafond de 12 stagiaires par session.

Une tolérance peut toutefois être mise en œuvre pour certains modules qui, compte tenu de leur niveau d'expertise, pourront s'ouvrir dès l'atteinte de 4 stagiaires minimum. L'organisme candidat devra préciser les modules concernés et motiver son positionnement.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	14/24

## 7 Attendus formulés à l'égard des organismes candidats

Dans le cadre de la présente consultation, le Fafiec sera attentif aux éléments de réponse des organismes candidats, notamment sur les points suivants :

### 7.1 Références de l'organisme

La consultation du Fafiec s'adresse aux organismes de formation professionnelle à jour de leurs obligations légales et réglementaires (Numéro de déclaration d'activité, bilans pédagogique et financier, enregistrement sur le Datadock...).

Les organismes de formation devront expliciter dans leur(s) réponse(s) leur(s) expérience(s) dans le champ de la formation professionnelle dans son ensemble, et sur le domaine visé par l'Action Collective en particulier. De la même manière, ils devront préciser s'ils justifient d'une accréditation Editeur sur le domaine visé par l'ACN.

Il est également attendu de la part des organismes candidats de pouvoir démontrer une connaissance des secteurs d'activité couverts par le Fafiec et des populations qui s'y rapportent.

La mise en place d'une démarche Qualité, pouvant être reconnue par une certification identifiée par France Compétences, peut constituer un élément différenciant entre deux propositions d'intervention de niveau égal.

### 7.2 Réponse de l'organisme

Il est attendu, de la part des organismes candidats, une réponse à la présente consultation respectant le cadre proposé dans le point 8 du présent document.

La clarté de l'expression, la cohérence des éléments présentés, la complétude des informations apportées, l'expertise détenue sur la thématique de l'action collective et, enfin, le caractère innovant et pragmatique des solutions proposées seront autant d'éléments pouvant permettre au Fafiec d'arbitrer les propositions reçues.

Dans les éléments transmis, l'organisme candidat devra démontrer sa compréhension du contexte et des finalités de la commande.

De même, les propositions de formation devront être en phase avec les objectifs, les contenus, les durées exposés dans les points 4 à 6 du présent document. Il appartiendra toutefois à l'organisme de contextualiser les formations par rapport aux activités et missions spécifiques des entreprises de la Branche.

### 7.3 Modalités de formation éligibles

L'offre de formation pourra être proposée en présentiel, distanciel (classes virtuelles) ou mixte (blended learning). Toutefois, une attention sera portée sur la capacité de l'organisme de formation à proposer des sessions en présentiels sur tous les modules de « niveau initiation ».

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	15/24

En cas de classes virtuelles<sup>1</sup> ou de formations en Blended Learning, le candidat devra préciser les modalités techniques et pédagogiques de réalisation ainsi que de suivi de la formation.

Plus précisément, il devra détailler :

- les compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire ;
- les modalités techniques d'accompagnement ou d'assistance (périodes et lieux de regroupement permettant de contacter les personnes en charge de l'assistance, forum de discussion, messagerie instantanée, Visio conférence, ...) ;
- les délais d'intervention de ces personnes (formation asynchrone, ...) ;
- la description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés (un état normatif devra être produit par l'organisme de formation, signé par le(s) stagiaire(s) et le formateur précisant la date de l'action, les heures correspondantes, la dénomination du ou des modules suivis)
- les informations relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance.
- les moyens mis en œuvre permettant de respecter les normes en vigueur relatives à l'accessibilité web, notamment des personnes en situation de handicap visuel ou auditif (WCAG, ...).

## 7.4 Méthodes pédagogiques privilégiées

La description des méthodes et des moyens pédagogiques sera suffisamment précise pour permettre au Fafiec de juger de la pertinence des dispositifs de formation proposés. Il est souligné que le Fafiec privilégiera les propositions mettant l'accent sur les ateliers, les exercices et autres cas pratiques. A titre d'illustration, les organismes devront fournir à minima un exemple d'exercice ou d'étude de cas par Actions Collectives sur lesquelles ils se portent candidats.

Par ailleurs, seront particulièrement appréciées les réponses pédagogiques permettant aux salariés de disposer d'outils méthodologiques facilitant leur mise en pratique dans le cadre de l'activité professionnelle (glossaire technique français / anglais, fiches / guides pratiques, etc.).

Une attention particulière sera également portée aux conditions matérielles et à l'équipement mis à disposition des stagiaires pendant la formation (plateforme, tablettes, logiciels, ordinateurs...).

Les organismes devront préciser sur chacun des modules la version du logiciel proposé.

Il est également impératif que les participants bénéficient d'un support de cours qui les aidera ensuite à mettre en place les acquis de la formation au sein de leur entreprise. Il appartient aux organismes candidats de détailler les supports de formation à disposition des stagiaires et d'en préciser les modalités d'accès.

Le Fafiec préconise de rendre accessible l'ensemble des supports sous format numérique, dans un souci pratique comme écologique.

Il conviendra enfin de préciser si des ressources digitales complémentaires seront mises à disposition des stagiaires et, le cas échéant, de les décrire (notamment l'accès à une plateforme LMS, en complément des heures de formation).

<sup>1</sup> Une classe virtuelle s'entend comme un dispositif de formation à distance, synchrone, pouvant être complémentaire à une formation présentielle. La classe virtuelle recrée à distance les conditions d'une formation en salle traditionnelle.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	16/24



## 7.5 Méthodes d'évaluation préconisées

Le Fafiec portera une attention particulière sur les modalités d'évaluation proposées par l'organisme candidat, avant, pendant et en fin de formation. Les moyens et les outils mis en œuvre par les organismes de formation permettant d'évaluer les prérequis et les acquis devront être détaillés dans la réponse pédagogique.

## 7.6 Profil des intervenants proposés par l'organisme

Le Fafiec sera attentif à l'expertise métier détenue par les intervenants identifiés par l'organisme, pour animer les modules de l'ACN. Les intervenants pourront justifier des certifications ou habilitations en lien avec les domaines de la présente consultation.

Ces intervenants devront également justifier d'une expérience significative sur le champ de la pédagogie.

Le Fafiec observera également la relation contractuelle qui lie l'organisme à ses intervenants et, ce, afin de juger de l'expertise détenue en interne par l'organisme mais également de sa capacité à mobiliser des experts reconnus dans certains domaines.

## 7.7 Capacités de l'organisme à déployer les actions

Le Fafiec mènera une analyse en vue de sélectionner les organismes proposant les actions les plus adaptées à son besoin. Pour ce faire, il tiendra compte de la capacité de chaque organisme à déployer l'Action Collective Nationale, notamment de la couverture géographique proposée, de la couverture des modules identifiés dans les points 4 à 6 ou encore de la pluralité des modalités pédagogiques envisagées.

Le Fafiec étudiera également les informations transmises sur les points suivants :

### ➤ **Implantation**

Le Fafiec privilégiera les organismes disposant d'une implantation au sein des régions administratives sur lesquelles ils se sont portés candidats.

### ➤ **Moyens matériels**

Le Fafiec prendra en considération le descriptif des infrastructures et des équipements mobilisés pour la mise en œuvre des formations (locaux, équipements, parcs informatiques...).

### ➤ **Calendrier prévisionnel des sessions**

Le Fafiec accordera une attention particulière aux organismes en capacité à mettre en œuvre rapidement les premières sessions de formation et à proposer une planification en cohérence avec l'architecture proposée et le nombre de stagiaires visés.

### ➤ **Plan de communication**

Enfin, le Fafiec tiendra compte des engagements pris par l'organisme pour la promotion des actions et la mobilisation des bénéficiaires décrits dans sa candidature (campagne de communication, suivi qualitatif et quantitatif des actions menées...).

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	17/24

## 7.8 Cohérence de la proposition financière

Le Fafiec mènera une analyse des prix proposés par chaque organisme au regard de l'ensemble des répondants et des prix du marché. A ce titre, il est attendu de la part des candidats de formuler une proposition financière ajustée aux moyens qui seront mobilisés.

Pour faciliter l'analyse du Fafiec, chaque organisme devra obligatoirement respecter les consignes suivantes :

- Les prix sessions sont proposés Hors Taxes et comprennent les frais de :
  - Animation des formations
  - Supports de cours et autres outils pédagogiques
  - Déplacement et repas du formateur
  - Location de salle
  - Ingénierie pédagogique
  - Gestion administrative
- Les prix session pour les actions intra-entreprises et les prix session par stagiaire pour les actions inter-entreprises ne doivent pas tenir compte des coûts de certification et des supports éditeurs. Ces dépenses sont isolées et feront l'objet d'une analyse au cas par cas pour juger de leur pertinence.
- Les prix session pour les actions intra-entreprises et les prix session par stagiaire pour les actions inter-entreprises sont fixes. Ils ne varient pas en fonction du nombre de participants par session, ni des lieux de formation.

**Les réponses ne tenant pas compte de ces obligations seront systématiquement exclues du processus de sélection.**

---

## 8 Procédure de la consultation

---

### 8.1 Format de réponse

La réponse de l'organisme candidat doit impérativement être présentée selon la structure suivante :

- 1- Dossier de candidature
- 2- Proposition pédagogique
- 3- CV des intervenants
- 4- Pièces justificatives

Dans le cas où l'organisme de formation se porte candidat sur plusieurs ACN de la présente consultation, celui-ci devra obligatoirement transmettre **une réponse (dossier de candidature, proposition pédagogique et CV des intervenants) par ACN**. A l'inverse, **les pièces justificatives devront être transmises en un seul exemplaire**. Elles devront être isolées dans une enveloppe intérieure distincte sur laquelle il sera inscrit la mention « Pièces justificatives ».

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	18/24

## 8.1.1 Dossier de candidature

Ce dossier est construit selon une trame prédéfinie afin de faciliter l'analyse par le Fafiec des propositions reçues. Il se présente au format Excel et doit être transféré dans ce même format lors de la remise des réponses en version électronique.

Le dossier de candidature comporte 9 onglets que le prestataire devra compléter en intégralité :

1. **Instruction** - informations transmises au candidat pour faciliter l'appropriation du dossier de candidature
2. **Complétude dossier** - ensemble des pièces à transmettre au Fafiec dans le cadre de la candidature
3. **Fiche signalétique** - informations d'ordre général sur le candidat et son activité
4. **Synthèse intervention** - positionnement de l'organisme sur les modules de l'action collective
5. **Intervenants** - présentation des intervenants prévus pour animer les sessions de formation
6. **Couverture géographique** - présentation des moyens matériels mobilisés pour accueillir les stagiaires
7. **Conditions déploiement** - moyens mobilisés pour la promotion et la réalisation des actions
8. **Références** - présentation des références dont peut se prévaloir le candidat sur la thématique traitée
9. **Proposition financière** - présentation de l'offre tarifaire formulée par le candidat

Tout dossier incomplet entrainera le rejet de la proposition d'intervention sans que le candidat ne puisse opposer de recours.

## 8.1.2 Proposition pédagogique

En complément du dossier de candidature, l'organisme candidat transmettra une proposition pédagogique, de 30 pages maximum, présentant les éléments suivants :

- a- **Présentation de l'organisme** en axant sur sa singularité et ses projets de développement
- b- **Reformulation synthétique** du contexte et de la finalité de l'action collective
- c- **Argumentaire sur la plus-value** de la réponse du candidat
- d- **Pour chaque module, une présentation détaillée** des formations proposées (voir ci-après)
- e- **Le calendrier de déploiement des actions** faisant état des dates prévisionnelles de démarrage et la fréquence de planification des modules

### Précisions sur les informations attendues pour chaque module :

- Les objectifs de formation,
- Les publics concernés,
- Les prérequis,
- Les objectifs pédagogiques,
- Le déroulé et contenu pédagogique,
- Les méthodes et moyens pédagogiques,
- Exemples de contenus spécifiques (cas pratiques, ...)
- Les modalités d'évaluation,
- La durée, le rythme et l'amplitude éventuelle,
- Le nombre minimum et maximum de stagiaires accueillis,
- Les conditions d'organisation matérielle,

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	19/24

- En cas de formation à distance, les modalités de suivi et d'évaluation de l'apprenant, l'accompagnement et l'assistance proposés par le prestataire, le séquençage des formations et les travaux demandés ou encore les modalités de calcul de la durée estimée des formations.

### 8.1.3 CV des intervenants

L'organisme candidat transmettra au Fafiec, les CV des formateurs prévus sur chacune des ACN et/ou chacun des modules de formations.

### 8.1.4 Pièces justificatives

En complément de sa réponse, l'organisme candidat devra transmettre les pièces justificatives suivantes :

- Extrait Kbis, daté de moins de 3 mois
- Récépissé de déclaration d'activité de formation
- Dernier Bilan Pédagogique et Financier
- Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales (URSSAF)
- Attestation de régularité fiscale
- Comptes certifiés du dernier exercice approuvé
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Relevé d'identité bancaire (RIB - IBAN)

Pour l'envoi en version papier, ces pièces seront regroupées au sein d'une même enveloppe intérieure afin de les isoler de la ou des réponses (dossier(s) de candidature, proposition(s) pédagogique(s) et CV des intervenants).

Si compte tenu de votre statut particulier, il vous est impossible de produire l'un des documents précités, il est impérativement nécessaire de l'indiquer et de le motiver dans le courrier d'accompagnement ; et, dans la mesure du possible, de joindre des pièces équivalentes.

## 8.2 Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées par e-mail et par courrier :

<u>par e-mail à :</u>	<u>par courrier à :</u>
adarbas@fafiec.fr	FAFIEC Antoinette DARBAS AO Actions Collectives « » AUTOCAD 2D/3D », « CATIA V5/V6 » et « SOLIDWORKS » » 25, quai Panhard et Levassor 75013 PARIS
	Avec la mention : <b>Ne pas ouvrir par les services administratifs</b>

**Réception des offres au plus tard le 07/03/2019, à 11:00.**

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	20/24

## 8.3 Calendrier prévisionnel

Le choix du ou des organismes sera effectué selon le calendrier suivant :

Date	Etapes	Modalités
07/02/2019	Lancement de la consultation	Publication du cahier des charges et du dossier de candidature sur le site Internet du Fafiec
07/03/2019, à 11:00	Date limite de remise des offres	Réception, <u>au format électronique et papier</u> , des offres des organismes candidats
Entre les semaines 11 et 27	Lecture des offres et appréciation de celles-ci au regard des attendus formulés	Analyse des propositions par un comité de lecture technique
Semaine 28 et 29	Pré-sélection des organismes et remarques sur les ajustements attendus (prix, couverture, modalités pédagogiques...)	Délibération des membres de la Commission Paritaire Actions Collectives Nationales et information transmises aux organismes de formation
Semaine 30	Décision finale sur la sélection des organismes	Courrier ou mail aux organismes concernés
Septembre 2019	Réunion d'informations avec les organismes sélectionnés	Envoi des invitations par mail
02/09/2019	Livraison de l'offre	Publication des offres de formation sur la plateforme Actions Collectives du Fafiec

## 8.4 Modalités de sélection des organismes candidats

Le Fafiec s'engage à respecter les principes de publicité, de transparence des procédures et d'équité de traitement des candidats dans le cadre de la présente consultation.

Le Fafiec opérera la sélection des organismes à travers la mise en place, dans un premier temps, d'une analyse technique de chaque proposition reçue au regard notamment des attendus formulés et de la conformité des éléments transmis ; et, dans un second temps, de l'appréciation de la Commission paritaire Actions Collectives Nationales qui se porte garante de la cohérence de l'offre proposée dans son ensemble (couverture géographique, modalités de formation, homogénéité des prix...) auprès des entreprises et des salariés relevant du Fafiec.

Le Fafiec se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues et s'engage à garder confidentielles les offres qui lui sont communiquées.

Le Fafiec se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Le Fafiec pourra être amené à ne retenir qu'une partie de la proposition d'intervention du candidat en limitant le périmètre géographique ou les modules sur lesquels il sera amené à intervenir.

Les organismes non retenus ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	21/24

Le Fafiec n'est engagé qu'après notification écrite au candidat de l'acceptation de la proposition et après acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation).

## 9 Contractualisation avec les organismes sélectionnés

### 9.1 Modalités de Conventionnement

Cette consultation donnera lieu à une Convention de Partenariat annuelle avec les organismes de formation sélectionnés. Elle pourra être reconduite de manière tacite pour deux (2) périodes de un (1) an.

Cette convention définira les conditions dans lesquelles le Fafiec accepte d'assurer la prise en charge financière des prestations de formation dispensées par le Prestataire ainsi que les modalités et conditions d'exécution.

Cette dernière comportera notamment les éléments suivants :

- Descriptifs des actions de formation pour lesquelles l'Organisme de formation a été sélectionnés ;
- Annexe financière ;
- Charte contrôle qualité du Fafiec ;
- Engagements qualité des organismes de formation.

Les prix indiqués dans la convention de partenariat sont fermes et définitifs pendant toute la durée de la Convention, périodes de reconduction incluses.

Le Fafiec règle les prestataires **à l'issue de la formation** (module) sur présentation de la facture accompagnée des attestations de présence signées par les stagiaires.

Le financement est soumis à la réalisation de la formation à hauteur de 100%. En cas de réalisation partielle, l'accord devient caduc.

Le Fafiec peut, dans certains cas exceptionnels, procéder au règlement de factures intermédiaires. Les modalités seront définies au cas par cas et figureront dans la convention annuelle après accord du Fafiec.

### 9.2 Engagements du prestataire définis dans la convention de partenariat

La convention de partenariat signée entre le Fafiec et les organismes sélectionnés comportent des engagements obligatoires qui sont stipulés ci-dessous pour permettre aux organismes candidats de répondre à la présente consultation en connaissance de cause :

#### 9.2.1 Qualité des actions de formation réalisées

Dans le cadre de la présente consultation, les organismes de formation s'obligent à respecter les dispositions du Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

A ce titre, les organismes de formation doivent avoir renseigné la base commune Datadock ([www.data-dock.fr](http://www.data-dock.fr)) et avoir obtenu le statut « déclaré » avant la date de retour des offres (07/03/2019, à 11:00) et être référencés par le Fafiec au plus tard à la date de livraison de l'action collective (02/09/2019).

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	22/24

## 9.2.2 Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance ou cotraitance ne pourra être autorisé qu'à condition que cette situation ait été clairement exposée par l'organisme dans le cadre de sa réponse à la présente consultation.

En cas de recours à d'autres prestataires dans le cadre de la réalisation de sa mission et en cas d'acceptation par le Fafiec, seul l'organisme de formation porteur du projet sera responsable de l'ensemble de la prestation notamment sur la partie qualité dans le respect du Décret qualité n°2015-790 du 30 juin 2015 y compris sur le périmètre couvert par d'autres prestataires.

## 9.2.3 Questionnaire d'évaluation

Le Fafiec a choisi d'automatiser, avec l'appui d'un partenaire spécialisé, la gestion et l'analyse des questionnaires d'évaluation remplis à chaud et à froid par les participants. Cette opération permet de disposer « en temps réel » et de façon homogène de synthèses d'évaluation communes à toutes les actions collectives, indépendamment des organismes prestataires, et de répondre ainsi aux attentes des instances paritaires de la Branche.

Il est attendu, de la part des organismes « partenaire ACN », de concourir à la diffusion et l'appropriation de cette solution par les bénéficiaires des actions collectives. Les organismes « partenaire ACN » disposeront d'un rapport consolidé de l'évaluation de chaque session de formation.

En outre, chaque organisme « partenaire ACN » sera destinataire d'un questionnaire spécifique, une fois par an, permettant aux équipes du Fafiec de réaliser un bilan quantitatif et qualitatif des actions de formations réalisées dans le cadre des actions collectives.

## 9.2.4 Promotion des actions

Le Fafiec réalise des actions de communication à destination de ses entreprises adhérentes (site web, e-mailing, presse, promotion réalisée par les Conseillers formation, etc.) et met à la disposition de ses partenaires un kit communication sur les actions collectives nationales.

En complément, le prestataire est responsable de la promotion de sa propre action de formation. Il s'engage, d'une part, à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de promouvoir l'action collective auprès des entreprises adhérentes au Fafiec et, d'autre part, à communiquer au Fafiec, **en amont pour validation, le descriptif et le contenu des actions de promotion qui seront menées.**

A ce titre, l'organisme de formation est tenu, dès la mise en ligne de l'action sur le site internet [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr) de :

- Elaborer une campagne de promotion des actions collectives avec présentation et validation du contenu des publications en amont par le Fafiec ;
- Evaluer à mi-parcours cette campagne et présenter les résultats de cette évaluation au Fafiec dans le cadre du bilan quantitatif et qualitatif annuel ;
- Réaliser les aménagements et correctifs nécessaires à cette communication et mis en évidence lors de l'évaluation à mi-parcours citée précédemment ;
- Assurer, auprès de ses implantations régionales, l'information sur les actions collectives et veiller au bon déroulement pédagogique et administratif de celles-ci ;
- Informer l'interlocuteur désigné au sein du Fafiec de tout changement.

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	23/24

---

## 10 ANNEXES

---

- Annexe 1 : Dossier de candidature AUTOCAD 2D/3D
- Annexe 2 : Dossier de candidature CATIA V5/V6
- Annexe 3 : Dossier de candidature SOLIDWORKS

Le modèle de dossier de candidature est disponible sur le site du Fafiec ([www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)), sur la page de téléchargement du présent cahier des charges.

Pour toute difficulté de compréhension de ce document, ou plus largement de la présente consultation, vous pouvez vous adresser à :

Antoinette DARBAS  
Chargée de Projets Formation  
Pôle Projets, Etudes et Développement  
Email : [adarbas@fafiec.fr](mailto:adarbas@fafiec.fr)

Nom du document	Auteur	Date de création	Date de mise à jour	version	Page
CDC ACN : AUTOCAD 2D/3D, CATIA V5/V6 et SOLIDWORKS	Antoinette DARBAS	09/01/2019	05/02/2019	V2019.4.0	24/24